

MRC la plus touchée en Abitibi-Témiscamingue par la pénurie en santé
Le préfet de la MRC d’Abitibi-Ouest demande un plan de redressement

La Sarre, le jeudi 14 octobre 2021 – À l’aube d’une rupture prévisible de certains services de santé, le préfet de la MRC d’Abitibi-Ouest, M. Jaclin Bégin, demande de la direction du Centre intégré de santé et de services sociaux de l’Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT) qu’elle dévoile son plan de redressement pour la MRC la plus durement touchée en Abitibi-Témiscamingue.

Bien que temporaire, l’application du plan de contingence imposé par le CISSSAT aura à très court terme des conséquences désastreuses non seulement pour l’accessibilité aux soins de santé de la population, mais également sur la vitalité du territoire. « Nous comprenons la nécessité du plan de contingence pour atténuer les impacts sur les services de santé dans l’immédiat, mais nous voulons connaître la suite pour un retour à la normale. Qu’est-ce que la direction a planifié pour renverser la situation ? Est-ce qu’il y a un plan de redressement qui nous sera présenté et auquel nous pourrions contribuer ? C’est chez nous que les impacts sont les plus importants et nous sommes sur un pied d’alerte », affirme M. Jaclin Bégin, préfet de la MRC d’Abitibi-Ouest, qui souhaite rencontrer la direction du CISSSAT à ce sujet.

Le 15 septembre dernier, le CISSSAT a présenté aux élus de la MRC d’Abitibi-Ouest son plan de mesures planifiées de réorganisation des services. Pour le territoire, le plan prévoit la diminution de 30 à 15 lits en soins de courte durée ; la réduction de 4 à 2 lits en soins intensifs et le transfert automatique vers Rouyn-Noranda de tous les cas en pédiatrie.

De plus, selon un document du CISSSAT, il manque plus de 60 infirmiers(ères), soit plus du double qu’ailleurs en Abitibi-Témiscamingue.

Un modèle en péril

La situation considérée alarmante par la MRC a pressé le comité de vigilance à se réunir à nouveau récemment pour discuter des enjeux et tenter de trouver des solutions. Rappelons que ce comité, mis sur pied par la MRC d’Abitibi-Ouest en 2019, avait pour but d’assurer une vigie dans le dossier de la rupture de services en obstétrique.

À l’issue de la rencontre, le constat est clair : des changements doivent être faits au niveau de la gestion des ressources humaines. Pour le comité formé de citoyens, de médecins, de retraités de la santé et de décideurs politiques, une question raisonne et doit être soulevée : comment le modèle de proximité de l’Abitibi-Ouest, qui était hautement reconnu auparavant, est maintenant celui le plus en péril ?

« Notre milieu est actif et des solutions peuvent être mises en place. Il faut maintenant s’asseoir tout le monde ensemble et travailler pour l’avenir des soins de santé dans la MRC d’Abitibi-Ouest », conclut le préfet.

À PROPOS DE LA MRC D’ABITIBI-OUEST

La MRC d’Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et de deux territoires non organisés. Elle est bordée au nord par le 49^e parallèle et à l’ouest par la frontière ontarienne. Les activités agroforestières sont prédominantes sur ce territoire à caractère rural, où résident 20 629 personnes. Les principaux mandats de la MRC sont ceux de l’aménagement et du développement de son territoire.

Source :

Denis Beaugard
Conseiller en communication
MRC d'Abitibi-Ouest
819-339-5671 poste 240